**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 28 (1940)

**Heft:** 570

**Artikel:** S.C.F. : (Service complémentaire féminin)

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-263760

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 13.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

suffragiste d'Aigle, aujourd'hui en veilleuse. Elle s'intéressait à l'activité de toutes les Sociétés de sa ville, et, pour l'en remercier, la fanfare de cette ville l'avait nommée membre d'honneur. Membre assidu de l'Eglise nationale, elle aurait voulu associer plus étroitement les femmes à ses destinées et fit campagne pour l'éligibilité des femmes dans les corps ecclésiastiques, collaborant au *Semeur vaudois;* l'incompréhension et l'ostracisme si peu chrétien dont ont fait preuve à cette occasion les autorités ecclésiastiques lui causèrent une peine profonde. Elle faisait partie de la Commission féminine qui poursuit le travail et s'efforce de renseigner mieux les femmes sur leurs devoirs vis-à-vis de l'Eglise.

Les féministes vaudoises garderont un souvenir reconnaissant à Mme Soutter-Chausson.

S. B.

*où le pays a besoin de toutes ses forces vives.*

*« Les femmes ne sont pas mûres pour cela. »* (Rapport du Conseil d'Etat.) — *Ecoutons ce que disait le grand juriste Hilty: « La possession d'un droit élève l'homme et le rend capable de l'exercer. »*

*« Cette réforme créerait un état de choses peu conforme à nos habitudes et à notre tradition. »* (Rapport du Conseil d'Etat.) — *Suivons, dans les procès-verbaux du Grand Conseil, le développement des droits communaux dans le pays de Neuchâtel: Avant 1848, seuls les bourgeois avaient quelque part aux affaires des communes et bourgeoisies. En 1849, le droit de vote est accordé aux Neuchâtelois d'autres communes dans la commune qu'ils habitent. En 1850, ces droits sont accordés à tous les Suisses et aux étrangers (ceux-ci toutefois ne sont pas éligibles). En 1861, on retire ces droits aux étrangers. En 1872, on les leur rend. Qu'est-ce à dire, sinon que notre tradition, c'est évolution, adaptation, changement des habitudes acquises? que notre République a eu constamment à sa tête des magistrats et des citoyens soucieux de mettre les lois en harmonie avec les circonstances, et qui, en présence de faits nouveaux, n'ont pas craint d'innover avec intelligence? Que serait une démocratie figée dans des habitudes immuables?*

*Dès la fondation de la République neuchâteloise, son évolution future a été saluée et énoncée en des termes qui justifient d'avance notre revendication: voici, en effet, ce que disait le Conseiller d'Etat Jeanrenaud, dans son rapport du 15 mars 1849 à l'appui d'un projet de loi sur les communes et bourgeoisies: « La disposition du projet de loi qui ouvre la porte à tous les citoyens neuchâtelois âgés de vingt ans est sans contredit l'une des plus importantes. Elle aura pour effet de développer et de former au maniement des affaires publiques une foule de citoyens que des règlements abusifs en tenaient jusqu'ici éloignés, au grand préjudice des affaires publiques. »*

*Accueillir maintenant les femmes en citoyennes, ce serait marquer une nouvelle étape sur la même voie. Ce que nous demandons, ce n'est pas un bouleversement politique et social; c'est un effort de compréhension, un geste de confiance et d'accueil, qui dote l'Etat de citoyennes de plus en plus clairvoyantes, et qui donne à notre démocratie un nouvel essor, un élan nouveau. Ce que nous demandons, c'est notre place dans notre maison.*

*Monsieur le Président, Messieurs les Députés, nous comptons sur vous et attendons votre verdict avec confiance.*

ASSOCIATION CANTONALE NEUCHATELOISE
POUR LE SUFFRAGE FÉMININ.

## La célébration du 18 mai par les femmes zurichoises

Seules peut-être de toute la Suisse, les femmes zurichoises ont eu le courage, en ce tragique mois de mai, de célébrer « quand même » ce « Jour de la Bonne Volonté », qui était, toutes ces dernières années, l'occasion de manifestations de solidarité féminine pour la paix. Convoquées spécialement par la *Frauenzentrale*, dont les dirigeantes sont toujours si riches en initiatives heureuses, les membres de vingt-quatre Sociétés féminines, auxquels s'était joint un nombreux public féminin, se sont réunis le 17 mai au soir, dans la vieille église Saint-Pierre, où l'on n'aurait pas pu trouver une place vide. Mlle Fierz ouvrit cette émouvante cérémonie par des paroles d'une haute inspiration, faisant notamment allusion au sort tragique des femmes hollandaises qui, chaque année à cette date, avaient l'habitude d'organiser un cortège silencieux en faveur de la paix. Hélas! . . . Puis, après une lecture biblique de Mlle Rosa Gutknecht, auxiliaire de paroisse, le professeur Brunner prononça une allocution profondément pensée, que suivirent quelques minutes de recueillement. Le silence de cette vaste Assemblée, dans ce cadre religieux et dans ces circonstances, impressionna jusqu'aux larmes les assistants. Puis, après une prière, un chant en commun vint traduire de ses mille voix les sentiments unanimes qui gonflaient tous les cœurs. Ce fut une heure grave et par cela même bienfaisante.

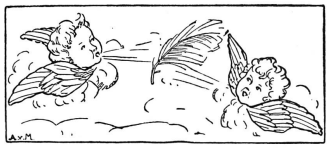

## DE-CI, DE-LA

***Vacances d'enfants.***

Le Secrétariat de *Pro Juventute* vient de nous adresser plusieurs communications, touchant, les unes aux vacances d'enfants de familles nécessiteuses (père mobilisé, émigrés sans ressources, etc., etc.) pour lesquels on cherche une hospitalité gratuite pour un séjour de six semaines environ, durant la période de fin juin à fin octobre. Les frais de voyage sont à la charge des diverses organisations qui s'occupent de ces vacances, ainsi que toute dépense pouvant être causée par une maladie de l'enfant. Une assurance couvre les risques financiers d'un accident. Si bien que c'est seulement le vivre et le couvert en pleine campagne, la vie saine au grand air, le conctact avec l'activité rurale ou villageoise que ceux qui peuvent recevoir ces enfants chez eux ont à leur offrir. Dans un gros ménage, ce petit invité ne comptera pas lourd... et nous savons aussi qu'il est bien des petits ménages, bien des femmes seules qui, habitant une maisonnette avec un jardinet, voudront aussi faire quelque chose pour des gosses pâlots qui ne mangent pas tous les jours, sans doute, à leur faim. *Pro Juventute* (Seilergraben, 1, Zurich) fournira tous renseignements à ce sujet, et recevra avec reconnaissance des dons pour faciliter cette œuvre de santé.

D'autre part, ce même *Pro Juventute*, dont l'activité ne s'arrête jamais, organise aussi des séjours de vacances, *payants ceux-là*, pour jeunes gens et jeunes filles suisses désireux de connaître une autre région de leur pays et d'en apprendre la langue. Il s'agirait donc, pour des familles de Suisse romande ayant des enfants, de recevoir de jeunes Confédérés ou Confédérées alémaniques ou tessinois, à moins qu'elles-mêmes ne désirent envoyer leurs propres enfants passer leurs vacances outre-Sarine ou outre-Gothard. On voit, sans qu'il soit nécessaire d'y insister, l'utilité nationale de ce système. Que nos lectrices que cette idée intéresse s'adressent également à *Pro Juventute*.

*Cliché Mouvement Féministe*

Mme SCHLEIMER-KILL

*Présidente de l'Action féminine du Luxembourg, et dont nous n'avons plus aucune nouvelle depuis le 10 mai*

## A propos d'alimentation

### Le rôle des diététiciennes dans nos établissements hospitaliers

Se rend-on toujours suffisamment compte combien important est le rôle joué par les diététiciennes dans nos établissements hospitaliers, cliniques, hôpitaux, etc.? Labeur obscur qui mérite d'être connu, car il est bien plus complexe qu'on ne se l'imagine communément. Adapter à chaque cas particulier l'alimentation nécessaire, tenir compte aussi strictement que possible des besoins respectifs des malades, de façon à se conformer aux exigences de la physiologie: voilà qui n'est pas de tout repos. De plus, les problèmes que pose la diététique sont d'ordre général, et débordent sur un plan plus vaste, surtout depuis les hostilités: car l'alimentation rationnelle doit tenir compte, elle aussi, des mêmes éléments que la diététique. A ce titre, cette science mérite donc d'être connue de plus en plus pour pouvoir apporter plus de santé dans nos familles.

Toutes les diététiciennes savent aujourd'hui qu'à côté des aliments du régime ordinaire qui sont générateurs de chaleur, il faut aussi tenir compte dans la plus large mesure possible de certains facteurs accessoires, appelés « protecteurs », qui favorisent les échanges alimentaires, stimulent la croissance et participent au maintien de la santé. Combien d'états fâcheux n'ont-ils pas été décelés autrefois dans les hôpitaux et les asiles, par suite de l'observation stricte de régimes sévères d'où était rigoureusement bannie toute portion de ces aliments « protecteurs »! Ceux-ci sont essentiellement la chaux, le phosphore, le soufre, l'iode, et ne doivent en aucun cas faire défaut dans la ration alimentaire quotidienne. Or, si cela est facile à dire en théorie, dans la pratique c'est une autre paire de manches! et certains professeurs n'ont pas hésité à affirmer que, dans certains hôpitaux et asiles, l'on fabriquait des scorbutiques, non pas seulement parmi les malades, mais encore dans le personnel infirmier, vu l'alimentation qui leur est donnée! Depuis lors, l'attention des diététiciennes a été attirée sur les dangers de l'absence de vitamines, mais leur grande tâche, qui subsiste toujours, est de contribuer toujours davantage à cette diffusion de la notion de l'aliment « protecteur ». C'est à elles, en effet, qu'il appartient de veiller à ce que chaque malade reçoive, quel que soit le régime auquel il est soumis, la quantité optimum de vitamines fondamentales nécessaires à l'accomplissement des fonctions vitales.

Un problème qui se lie étroitement à ce que nous venons d'exposer est celui du pain. Celui-ci, on le sait, apporte à l'organisme, non pas seulement des hydrates de carbone (c'est-à-dire des amidons), du gluten et des sels minéraux, mais encore un principe « protecteur » de tout premier plan: la vitamine B ou « aneurine ». Or, vu l'orientation actuellement donnée à la fabrication du pain dans un certain nombre de pays d'Europe, cet apport d'aneurine va en décroissant. De plus, la consommation du pain diminue, alors que celle du sucre augmente, ce qui, au point de vue diététique, est extrêmement regrettable. Il est bien entendu que ces deux aliments de base sont tous deux énergétiques, c'est-à-dire fournissent tous deux à l'organisme les calories dont il a besoin; mais le sucre, dépourvu de tout pouvoir vitaminique, ne saurait être substitué totalement au pain. Pour parer à ces inconvénients, il serait question de faire procéder à l'adjonction d'aneurine au pain habituel, duquel les opérations de meunerie éliminent certaines portions du grain de blé qui valent leur pesant d'or.

Les diététiciennes, dont on ne peut assez louer la conscience et le courage, savent combien cette question de la valeur nutritive du pain mérite l'attention générale, et s'attachent de plus en plus à en faire comprendre toute l'importance. Nous aurons certainement l'occasion de revenir sur ce sujet, des recherches en cours faisant prévoir que l'on pourra parer aux carences fréquentes, redoutables malgré leur apparence inoffensive, qui résultent d'une insuffisance d'aneurine dans un de nos aliments de base.

Dr S.

pas, il n'ajouta pas un mot, pas une seule plainte; il ne s'assit même pas, quoiqu'il sentit ses jambes perdre leurs forces et la tête lui tourner. »

Jusqu'ici nous avons parlé surtout de *Blanche*. C'est que *Campagne*, ouvrage d'un début, a fait couler plus d'encre et qu'il est mieux connu. Mais il n'y a pas moins de richesses dans le premier roman de Mme Vincent que dans le second. Peut-être même y en a-t-il davantage, y en a-t-il trop. La plupart des critiques préfèrent *Campagne*, qu'on prétend écrit avec plus de liberté, de naïveté, plus franc de littérature. Je suis d'un avis opposé. Dans ce premier ouvrage, je trouve une accumulation de détails, une surabondance de descriptions qui lassent. Des richesses, oui, mais en vrac. Dans *Blanche*, au contraire, elles sont triées, ordonnées, mises en œuvre. Dans un roman, un peu de littérature ne me déplaît point. Il faudrait d'ailleurs s'entendre sur le sens exact de ce mot employé péjorativement. *Campagne* n'était pas un livre à refaire. Il fallait donc que l'auteur apprît son métier, et en fît un autre. Si l'écriture artiste, si les ronds-de-plume et les feux d'artifice sont choses détestables, je ne crains pas, dans une œuvre d'imagination, quelque recherche de style ni même quelques fleurs, pourvu que celles-ci demeurent dans le caractère du morceau. Un roman bien composé et dont on distingue la ligne me satisfait mieux que de la matière brute. Sans doute est-ce là un reste de goût classique, mais le classique a du bon et l'on y revient grand train.

Lorsque parut *Campagne*, certains critiques — Henry Bidou entre autres — prétendirent que Raymonde Vincent écrivait assez mal, avec une syntaxe lourde, des mots impropres, des phrases enchevêtrées. Lui reprochera-t-on maintenant de chercher à faire mieux? L'on pourrait sans doute reprendre ici toute la question du style selon Ramuz ou selon Giono, encore que celui de l'auteur de *Blanche* soit moins particularisé. Mais ce n'est ni la place ni l'heure. D'ailleurs, qui oserait prétendre tracer l'exacte démarcation entre littérature et sincérité? Qu'est-ce qui, dans la pensée, dans la phrase de l'écrivain, est vraiment inconscient ou spontané? Dans les hardiesses de syntaxe, dans le choix merveilleux des épithètes et des images qu'emploie Raymonde Vincent, qu'est-ce qui résulte de son goût naturel, qu'est-ce qui tient au métier acquis? Bien malin qui en déciderait. Mieux vaut se laisser prendre au mouvement lent du récit, à son accent délicieux d'innocence et de vérité. Mieux vaut goûter cette connaissance subtile qu'a l'auteur des êtres et des choses, s'enchanter des vieux thèmes que merveilleusement elle rajeunit.

Peu d'écrivains savent rendre sensible un monde plus vaste que celui de leurs personnages. Une réalité antérieure et supérieure à leur vie individuelle, liée au moment. Raymonde Vincent y excelle. Ses motifs de prédilection sont les fêtes de famille, les cérémonies religieuses, les deuils, les angoisses et les vertiges de l'amour, les méditations solitaires, les séparations momentanées ou définitives. C'est qu'en ces heures-là, échappant à l'esclavage du travail, à la routine quotidienne, l'homme redevient vraiment un homme: il retrouve son âme. Par les grands rythmes de la vie: amour, souffrance et mort, la romancière met ses héros en communication avec tout ce qui, avant eux, a aimé, et souffert, avec tout ce qui est mort. Avec aussi tout ce qui aimera, souffrira et mourra encore. Ses livres ont une résonnance d'éternité.

Pourtant, Dieu n'y paraît guère. Son nom, je crois, n'est jamais prononcé, et la religion n'est montrée que sous l'aspect de pratiques traditionnelles ou d'images puérileles, assez écœurantes. Mais Dieu y est présent tout de même, puisqu'il donne son sens au mot « éternité ».

Avec deux seuls livres parus, Raymonde Vincent est aujourd'hui l'une des femmes de lettres les plus célèbres de France. Malgré la lourde tâche qu'elle vient d'assumer en recueillant deux de ses neveux, elle a passé contrat pour trois nouveaux romans, et qui ne seront pas berrichons. Redoutable épreuve, car le meilleur de son œuvre paraît tenir dans ses souvenirs et ses expériences. Faisons-lui cependant confiance. Tout talent véritable a besoin de se renouveler. Riche et complexe, la nature de Raymonde Vincent doit correspondre à des thèmes divers. La très haute idée qu'elle a de sa vocation poétique et littéraire ne manquera pas de l'engager aux retraites nécessaires pour donner le jour aux grandes œuvres qui sans doute l'habitent encore. Comme Mozart, le musicien qu'elle aime par-dessus tous les autres, elle saura passer de la bourrée au menuet, de la symphonie à l'opéra, et de l'opéra au requiem.

DORETTE BERTHOUD.

## S.C.F.

### (Service Complémentaire Féminin)

Les opérations de recrutement et d'incorporation des volontaires inscrites pour ce service — qui, il n'est pas inutile de le rappeler, est militarisé — ont commencé un peu partout dans nos différents cantons, et un peu partout, nous voyons à la tâche bon nombre de femmes appartenant à nos milieux féministes et féminins. C'est ainsi que font entre autres partie du Comité Central des S. C. Mlle Nef, la présidente de l'Alliance de Sociétés féminines suisses, et Mme G. Wagnière, la femme de notre ancien ministre à Rome, ancienne présidente du Lycéum-Club de Genève, à qui est échue la tâche très lourde de l'organisation des S. C. en Suisse romande.

A Genève, le Comité cantonal, qui est présidé par Mlle J.-M. de Morsier, comprend notamment Mmes Chapuisat, Johannot-Vernet, Mlle Gourd, Mlle le Dr. Schaetzel, d'autres encore. Le recrutement et l'incorporation des volontaires a été confié à Mlles Alice Arnold, docteur en droit, qui porte le titre de directrice, et G. Gampert, ancienne élève de l'Ecole Sociale, nommée directrice-adjointe, alors que Mlle le Dr. Girod a été mobilisée pour la visite sanitaire des volontaires inscrites dans ce canton. A Neuchâtel, c'est, si nos renseignements sont exacts, un membre du Comité de notre journal, Mme Jeanneret-Wasserfallen, présidente d'autre part de l'Association cantonale des Femmes Universitaires, qui remplit le poste de directrice du recrutement, le Comité cantonal étant présidé par Mme DuBois de Meuron. Dans le canton de Vaud, nous retrouvons, comme présidente du Comité cantonal, Mlle Fon-

jallaz, si connue comme présidente de la Fédération des Unions de Femmes vaudoises; Mlle Heubi fonctionne comme directrice pour Lausanne, d'autres femmes remplissant ce poste, très absorbant, en ce moment surtout, à Yverdon et à Vevey. A Berne, Mlle Neuenschwander est vice-présidente du Comité cantonal; pour Appenzell, c'est Mlle Nef qui est directrice du recrutement... Et ainsi de suite. On voit que nos féministes suisses ne boudent pas à la tâche: ce qui, n'avait, d'ailleurs, pas besoin d'être démontré!

Rappelons encore que l'on trouve dans tous les bureaux de poste des formulaires d'inscription pour les S. C. F.

### Service Auxiliaire Féminin

Un grand nombre de femmes désireuses de se rendre utiles en ces semaines tragiques n'ont pu cependant s'inscrire pour les S. C. F., soit pour motif de santé: l'examen médical est, en effet, basé sur des normes très sévères, en raison de l'assurance militaire au bénéfice de laquelle sont mises les volontaires; soit pour motif de famille, d'occupations professionnelles, etc.; on se rappelle, en effet, que des instructions très strictes ont été données dès les débuts du S. C. F., pour que toutes celles qui ont une tâche familiale ou économique à remplir à l'arrière ne quittent pas cette activité, indispensable elle aussi à la vie du pays. Mais, en dehors de ces catégories, il est encore beaucoup de femmes qui disposent de loisirs, ne fût-ce que quelques heures par jour, ou quelques jours par semaine, et dont les forces physiques sont largement à la hauteur des services qu'elles pourraient rendre: pour celles-là se sont créés ou ont été ouverts à nouveau des organisations privées, dites Service civil complémentaire, qui, en étroits rapports avec les S. C. F. officiels, font d'excellent travail.

C'est le cas notamment à Genève du « Service auxiliaire féminin », dont nous avons eu à plusieurs reprises l'occasion d'entretenir nos lectrices, et qui vient de reprendre, depuis la mobilisation, une grande activité. Car, bien que Genève ne soit pas un canton essentiellement agricole comme Vaud ou Berne, la mobilisation a enlevé des bras et des chevaux à la campagne au moment précis où le beau temps, enfin revenu, rendait urgents toute une série de travaux à exécuter presque tous en même temps! Aussi le S. A. F. a-t-il pris en main le placement de volontaires à la campagne, soit pour aider aux travaux agricoles et horticoles, de concert avec les éclaireurs et les éclaireuses, soit pour remplacer fermières et paysannes au ménage et auprès des enfants, afin de permettre à ces dernières de courir au plus pressé. Le Département de l'Intérieur et de l'Agriculture a accueilli avec reconnaissance cette aide bénévole et lui prête son appui, en matière d'assurance-accident notamment.

D'autres tâches surgiront sans doute plus tard, auxquelles le S. A. F. est prêt à faire face. Inscriptions et renseignements tous les jours, de 14 à 16 heures, au local de l'Union des Femmes, 22, rue Et.-Dumont.

## Un anniversaire

Notre confrère, *The Catholic Citizen* (Londres) vient de célébrer ce que l'on appelle en Angleterre son *Silver Jubilee*, soit le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation. A cette occasion, un numéro spécial de ce vaillant petit journal a été édité, contenant des vœux venus à travers le monde pour ce jour de fête (et il est bien entendu que notre *Mouvement* avait tenu à adresser, lui aussi, ses félicitations à son jeune confrère!), et une réunion de fête a groupé près d'une centaine de personnes autour de Mrs. Laughton Matthews, présidente de l'Alliance Ste Jeanne, dont le *Catholic Citizen* est l'organe, de Miss Florence Barry, l'infatigable secrétaire de cette Association et de Miss Christine Spender, rédactrice du journal. De nombreux discours furent prononcés, notamment par Mrs. Corbett Ashby, qui tous ont souhaité au jubilaire vingt-cinq nouvelles années de courageuse et féconde activité.

Nos lecteurs voudront, nous en sommes certaines, s'associer, eux aussi, à ces vœux en remerciant le *Catholic Citizen* de l'aide qu'il peut nous apporter pour notre travail féministe dans notre pays. Car trop souvent, en Suisse, les femmes catholiques croient devoir se tenir à l'écart de notre mouvement, alors qu'au contraire, la rédactrice, les collaboratrices et les inspiratrices de notre confrère défendent vigoureusement des principes et des idées qui sont les nôtres, ceci avec l'appui assuré de nombreuses autorités ecclésiastiques, dont la voix et les messages se sont aussi fait entendre à ce jubilé pour engager cette vaillante pléiade de catholiques pratiquantes à poursuivre inlassablement leur croisade en faveur des droits de la femme.

## Publications reçues

*Jeune fille moderne — Femme de demain.* Une brochure publiée par la Société suisse contre les maladies vénériennes, avec la collaboration de la Commission d'hygiène de l'Alliance de Sociétés féminines suisses et du Cartel romand d'Hygiène sociale et morale. Dépôt au Secrétariat du Cartel, 2, Grand-Pont. Lausanne, et pour les petites quantités à l'Union des Femmes de Genève, 22, rue Et.-Dumont. L'ex. franco par poste: 15 cent.; 10 ex.: 1 fr.; 100 ex.: 5 fr.; 1000 ex.: 40 fr.

Ces indications de rabais de prix par quantités montrent dès l'abord que le but essentiel des Sociétés qui ont lancé cette brochure est sa large diffusion dans tous les milieux de jeunesse féminine. En effet, elle constitue un des éléments importants de la campagne de moralité publique entreprise dès l'automne dernier par ces mêmes Sociétés, et dont il a été question à plusieurs reprises ici même: car souvent la causerie la mieux écoutée ne laisse de traces durables que si un imprimé que l'on garde en main vient en renforcer le souvenir. De plus, cette brochure peut atteindre d'autres milieux encore que ceux pour lesquels sont organisées des conférences: très simple, point prêcheuse, abordant les sujets réputés délicats avec la belle franchise qui permet seule de les traiter comme ils doivent l'être, et mettant l'accent sur la valeur de la dignité de la femme, elle sera lue avec profit par chacune. Aussi, en la signalant ici à toutes nos lectrices, insistons-nous spécialement auprès de celles, mères de famille et éducatrices, institutrices ou directrices d'ateliers, chefs de groupes religieux ou sportifs, qui ont contact avec la jeunesse féminine, pour qu'elles contribuent, en faisant lire cet opuscule, à cette action de préservation morale que l'heure présente rend plus indispensable que jamais.

Rappelons à ce propos que, pour de plus jeunes filles de 15 à 18 ans, le Cartel Romand H. S. M. a également publié récemment une autre brochure excellente: *Trois jeunes filles, trois vies,* due à la plume de Mlle M. Hahn, présidente de l'Union suisse des Amies de la Jeune Fille. Prix: 30 centimes. Rabais considérables également pour de fortes commandes. M. F.

## A travers les Sociétés

**Ouvroir de l'Union des Femmes (Genève).**

L'activité de l'Ouvroir a été très grande au cours de ce dernier exercice, et s'est, comme précédemment, répartie sur trois organisations diverses:

1. *L'Ouvroir* (travail à domicile et magasin de vente) à la Fusterie.
2. *L'Atelier de la Taconnerie* pour professionnelles de la couture en chômage.
3. *Le Kilo du Chômeur* (atelier à l'Ecole du Grutli).

1. Au cours de ce dernier exercice, l'Ouvroir a fourni du travail à domicile à 135 ouvrières, par roulement, et à 30 de façon continue. A toutes il a payé un total de 12.267 fr. de salaires. Il a de plus constamment occupé un personnel de cinq employées, plus deux coupeuses, dont la somme des salaires s'est montée à 12.474 fr. C'est donc un chiffre global de 25.000 fr. de salaires qu'il a payés à 172 personnes, faisant vivre complètement les unes et venant partiellement en aide aux autres. Le total de ses ventes a atteint 33.000 francs, si bien que tous ses autres frais (loyer, frais généraux et surtout achats de matières premières) auraient constitué un déficit sans les subventions reçues du canton, de la Confédération et de la Ville, et sans les dons, parmi lesquels il faut relever ceux, toujours fidèles et généreux, de l'Union des Institutrices primaires.

La mobilisation ayant augmenté dans de fortes proportions le chômage féminin (fermeture de magasins et d'ateliers, nécessité pour des femmes de mobilisés de subvenir elles-mêmes à l'entretien de leur famille, etc.), le Comité de l'Ouvroir s'est, dès septembre dernier, préoccupé d'augmenter ses possibilités de travail, tant par de nombreuses démarches auprès des autorités que par de fréquents appels au public. Il exprime ici sa reconnaissance pour les réponses reçues, de la part du Bureau des œuvres sociales de l'armée, comme de la clientèle particulière qui vient de plus en plus nombreuse à son magasin, attirée par sa jolie lingerie, ses coquets vêtements d'enfants, ses lainages pratiques. C'est l'Ouvroir qui a été chargé par l'Union suisse du Travail à domicile de répartir la commande des 10.000 paires de chaussettes militaires attribuées au canton de Genève, et qui ont fourni du travail pendant trois mois à 467 ouvrières en ville et 215 à la campagne. Enfin, le Vestiaire scolaire continue, par sa commande régulière de vêtements et sous-vêtements d'enfants, à être le plus gros client de l'Ouvroir.

2. L'Atelier de la Taconnerie a fourni du travail à 96 ouvrières, plus 4 employées, et la somme globale de salaires payés par lui a été de 17.000 fr. 314 pièces de vêtements ont été confectionnées ou transformées pour la clientèle particulière. Mais ceci, et malgré tout l'appui rencontré auprès de bien des femmes qui se font habiller presque complètement par lui, ne suffirait pas pour le faire vivre s'il n'avait accepté d'autre part du Service technique militaire fédéral une commande de 10.000 pièces d'équipement, malheureusement assez mal payée. Si bien que, malgré tous les efforts pour rationaliser ce travail, une subvention du Département cantonal du Travail, qui de plus paie le loyer, est indispensable à la marche de cet atelier. Il y a là une grosse préoccupation pour notre Comité.

3. *Kilo du Chômeur.* — On sait que, lors de la collecte bien connue sous ce nom, sont recueillies des quantités invraisemblables de vieux vêtements. Grâce à un arrangement intervenu entre l'Union chrétienne de Jeunes Gens, qui organise cette collecte, le Service officiel de chômage, qui procure les fonds, et notre Ouvroir, qui assume la direction et l'organisation, un chantier d'Etat pour femmes chômeuses fonctionne depuis plusieurs années pour nettoyer, trier, réparer ou transformer ces vêtements, qui sont ensuite distribués gratuitement à des chômeurs, sur présentation de bons délivrés par le Service du chômage. Pendant le dernier exercice, cet atelier a occupé de la sorte 158 ouvrières chômeuses, auxquelles il a été payé pour 42.000 fr. de salaires, et 7.000 vêtements ont été ainsi utilisés.

*La Présidente:* E. Gd.

**La Pommière.**

Il existe, tout près de Genève, dans la commune de Chêne-Bougeries, une grande maison du plus beau style XVIIIme siècle. Des chênes séculaires l'encadrent, un grand verger l'entoure. Des chants, des jeux, des rires se font entendre; 32 fillettes s'ébattent sur les pelouses, ou s'occupent aux travaux du jardin. C'est une grande famille qu'abrite cette antique demeure. Depuis plus d'un siècle, bien des fillettes privées d'un foyer se sont succédé, dans ces grands corridors et ces vastes dortoirs, où une main à la fois ferme et douce les prépare pour la vie qui les attend.

Que tous ceux qui désirent apprendre à connaître cette maison hospitalière en passant une après-midi à la campagne y viennent le jeudi, 20 juin, entre 14 et 19 heures. En prenant une tasse de thé sous les ombrages, en écoutant chanter les enfants, ils viendront en aide à l'œuvre éducatrice poursuivie par « La Pommière ».

M. Ch.

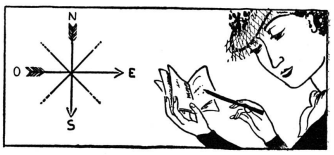


## Carnet de la Quinzaine

**Samedi 8 juin:**

Genève: Association pour le Suffrage, au Lycéum-Club, 1, rue des Chaudronniers, 18 h.: Assemblée générale annuelle. 1. *La campagne suffragiste à Genève en 1939-1940:* rapport du Comité. — 2. Rapport financier. — 3. Communications diverses et propositions individuelles. — 19 h. 30: Souper-ceinture: (soupe et pain): 1 fr. Vente de pâtisserie et de fruits, etc., le tout au profit du fonds de la votation populaire. — Invitation cordiale à tous.

**Jeudi 20 juin:**

Genève: « La Pommière », maison pour orphelines, de 14 à 19 h.: thé au bénéfice de l'œuvre.

Lausanne: Commission d'éducation de l'Alliance de Sociétés féminines suisses. Studio d'émissions radiophoniques, 18 h.: *De la valeur instructive de quelques noms de famille,* causerie par radio par Mme M. Gagnebin, présidente du Lycéum-Club de Neuchâtel.

**Samedi 22 juin:**

Genève: Centre de Liaison des Sociétés féminines, Terrasse de l'Ecole Sociale, 2, Malagnou, 15 h.: Thé au profit du Service Auxiliaire féminin et rencontre des membres des Sociétés affiliées au Centre. Invitation cordiale. — Les dons de pâtisseries, de fruits et de fleurs seront reçus avec reconnaissance.

## Petit Courrier de nos Lectrices

**Sylvie à toutes.** — *Avez-vous eu l'occasion, dans votre correspondance, de recevoir une enveloppe portant en matière de cachet un timbre or sur lequel figure cette inscription:* « Tu veux la Paix; améliore tes pensées »? *La semence bienfaisante est ainsi répandue à travers l'espace. Chacun peut la saisir au passage. Ce moyen de diffuser « l'esprit de paix » me semble heureux. Qu'en pense-t-on?*

**Jacqueline S. à Henriette.** (No 569). — *Je réponds à la question que vous avez posée dans le dernier numéro de notre journal, demandant quelle serait la réforme que nous nous attacherions à réaliser si nous avions le droit de vote: sans hésiter, si j'étais députée — et j'espère bien que je le serai un jour! — je m'occuperai essentiellement des questions d'ordre moral: police féminine, lutte contre la prostitution, etc. Je travaillerai notamment à augmenter le nombre des femmes dans la police et à leur donner plus de compétences et de pouvoirs en matière de mœurs; car je suis persuadée que, dans ce domaine, la femme a une tâche immense à remplir, mais qu'elle ne peut en accomplir pas même le quart, tant que sa voix n'est pas davantage écoutée.*

**Ménagère à Une néophyte.** (No 568). — *Vous demandez comment vous feriez si vous votiez pour améliorer le sort de la femme et de l'enfant: ne croyez-vous pas que, si nous pouvions agir efficacement comme seuls peuvent le faire des électeurs, ces questions de renchérissement de la vie qui pèsent si lourdement sur notre budget quotidien seraient autrement réglées? Avez-vous suivi les démarches faites par les femmes auprès des Chambres pour que l'on impose moins les denrées de première nécessité, et davantage la bière? et le refus permanent de nos autorités à cet égard ne vous a-t-il pas ouvert les yeux?*

**Une employée à Eveline.** (No 567). — *C'est très joli de votre part de vous attendrir sur la durée du travail des coiffeuses, mais que voulez-vous que nous fassions, nous autres qui sommes retenues dans nos bureaux jusqu'à 6 heures du soir? Et nous sommes encore privilégiées si nous nous comparons aux vendeuses de magasin qui travaillent plus tard que nous. Pourtant, elles comme nous, et nous comme elles, nous devons aussi passer de temps en temps chez la coiffeuse — je dirais même elles plus que nous, étant absolument obligées pour le métier qui est le leur d'être impeccablement coiffées comme on ne peut guère l'être que par une professionnelle. Or, si vous fermez les entreprises de coiffure en même temps que nos bureaux, comment nous tirerons-nous d'affaire? Il me semble que ce n'est que par une loi obligeant toutes les entreprises à fermer une heure plus tôt un jour donné pour chaque catégorie professionnelle, — ce qui permettrait aux dactylos de se faire laver les cheveux le lundi, par exemple, et aux coiffeuses d'aller s'acheter des souliers le mardi, et ainsi de suite, — que l'on trouvera la solution.*

**LE BULLETIN**
**du Conseil International des Femmes**
rend compte des activités et défend les intérêts féminins à travers le monde; paraît en trois langues: français, anglais et allemand.
Prix de l'abonnement annuel: Fr. 4.50 suisses.
On s'abonne chez Mlle le Dr Renée Girod, 10, rue Charles Bonnet, Genève.

**La Maison de la Laine**
et de tous les tricotages
**TRICOTEUSE DE LA MADELEINE**
1, rue du Vieux-Collège - Genève
(côté Poste) Tél. 4.59.91
Explications gratuites de Mme V. Renaud

Impr. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10

Le SÉRÉ en pots de 20 centimes
Le YOGHOURT BALKO
naturel, aux fraises ou au citron
Lait pasteurisé en bouteilles
3 spécialités
des Laiteries Réunies à demander dans toutes les bonnes laiteries

**Achetez les timbres-poste du Don National et de la Croix-Rouge**
Timbre de 5 ct.: Monument Winkelried;
timbre de 10 ct.: Monument de la bataille de Giornico;
timbre de 20 ct.: Monument de la bataille de Calven;
timbre de 30 ct.: Monument des Rangiers (1914-1918).
**En vente dès maintenant jusqu'au 15 août**

**POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES**
de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1er
Téléphone: 4.32.85 (permanent)
EN CAS DE DÉCÈS s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES